

**45ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(22 janvier – 2 février 2024)**

**Maurice**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 24 janvier 2024

1 minute – 143 mots

Merci, Monsieur/ Madame le/la (vice) Président/e.

La France souhaite la bienvenue à la délégation mauricienne et la remercie pour son rapport national dont elle a pris connaissance avec intérêt. La France salue les mesures en faveur des droits de l’Homme prises à Maurice depuis son précédent examen. Elle note les avancées en matière de droits des personnes LGBT+, de protection des femmes et des enfants et d’accès à la justice. Elle souligne le rôle d’entraînement que peut jouer Maurice pour l’amélioration de la situation des droits de l’Homme dans sa région. La France formule les recommandations suivantes :

1/ Ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort

2/ Ratifier la Convention sur les disparitions forcées

3/ Promouvoir la représentation des femmes dans la sphère politique.

Je vous remercie./.